



Comment obliger un bailleur à faire des travaux dans un établissement

Par **bruno**, le **19/09/2011** à **11:40**

Bonjour, je souhaiterais que mon bailleur fasse des travaux dans mon établissement (refaire les portes et fenêtres) j'ai fais intervenir le service vétérinaire pour l'obliger à faire des travaux mais rien n'y fais de qu'elle façon juridique je peux l'obliger à faire ces travaux merci

Par **chris_idv**, le **19/09/2011** à **14:12**

Bonjour,

[citation]"j'ai fais intervenir le service vétérinaire pour l'obliger à faire des travaux"[/citation]

Quelle est la nature des locaux, et du bail, s'il vous plait ?

Cordialement,

Par **bruno**, le **20/09/2011** à **10:05**

bail d'une gérance restaurant routier (entretenir en bon état de réparations locatives et d'entretien intérieures et extérieures toutefois la réparation de la devanture, refection peinture charge du preneur) ce n'est plus une réparation mais un changement de devanture qu'il faut merci article 606 du code civil